

ARRETE AU TITRE DE L'ARTICLE L122-3 DU CODE DE LA  
CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION  
DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE L'ETAT

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Référence dossier : AT 059172 24 C0007  
Déposée le : ..... 11/03/2024  
Avis de dépôt  
affiché le : ... 11/03/2024  
Par : ..... Centre Hospitalier de Denain représentée par Madame LYDA-TRUFFIER Agnès  
Demeurant à : 25 bis rue Jean Jaurès  
59220 DENAIN  
Pour : ..... L'aménagement de bureaux, réserves et douche de service de médecine A et séparation en  
deux locaux de la salle de déchocage des urgences.  
Terrain sis à : ... 25 rue Jean Jaurès- 59220 DENAIN

LE MAIRE

VU la demande d'autorisation de travaux n° AT 059172 24 C0007 déposée le 11/03/2024 par le Centre Hospitalier de Denain- 25 bis rue Jean Jaurès 59220 DENAIN et concernant l'aménagement de bureaux, réserves et douche de service de médecine A et séparation en deux locaux de la salle de déchocage des urgences - 25 rue Jean Jaurès - à DENAIN,

VU l'article L 122-3 du code de la construction et de l'habitation,

VU les articles R122-10 à R122-20 du code de la construction et de l'habitation,

VU le procès-verbal en date du 18 avril 2024 concluant à l'avis favorable de la commission d'accessibilité de l'arrondissement de VALENCIENNES, **ci-annexé**,

VU le procès-verbal en date du 13 mai 2024 concluant à l'avis favorable de la commission de l'arrondissement de VALENCIENNES pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, **ci-annexé**,

ARRETE

**Article 1.** Les travaux décrits dans la demande susvisée sont **AUTORISES**.

**Article 2.** Les prescriptions énoncées dans les procès-verbaux de la commission de sécurité et d'accessibilité devront être intégralement respectées.

Fait à DENAIN  
Le 17 MAI 2024  
Le Maire,  
Anne-Lise DUFOUR-TONINI



Le demandeur peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de réception. A cet effet, il peut saisir le tribunal administratif de Lille d'un recours contentieux.